

Vie Associative

REF : DVARI2013011

Signataire : RH/CR/CS

Séance du Conseil Municipal du 04/07/2013

RAPPORTEUR Yacine DIAKITE

OBJET : Attribution d'une subvention à l'Association pour le Forum Social d'Aubervilliers

EXPOSE :

L'Association pour le Forum Social d'Aubervilliers, a pour but de sensibiliser les Albertivillariens aux thématiques abordées par les forums sociaux (au niveau mondial, européen ou national) et d'organiser des initiatives locales vers une citoyenneté et une responsabilité mondiales.

Dans son travail de sensibilisation, l'association participe aux manifestations organisées par la ville, comme la Fête des associations et la Semaine de la Solidarité Internationale.

Aussi, l'association organise la participation d'habitants d'Aubervilliers aux différents forums sociaux, comme cette année lorsqu'un groupe de huit personnes a participé au Forum social mondial à Tunis, du 26 au 30 mars.

Le Forum social d'Aubervilliers développe également des activités d'appui aux albertivillariens ayant des difficultés administratives, des cours de « Français Langue Etrangère – FLE », de l'accompagnement de familles mal-logées.

Il est demandé au Conseil municipal d'attribuer une subvention à l'Association Pour le Forum Social d'Aubervilliers, à hauteur de 1 500 €.

Direction Générale adjointe de la Culture et de la Vie Locale / Direction de la Vie Associative et des Relations Internationales

Vie Associative

REF : DVARI2013011

Signataire : RH/CR/CS

OBJET : Attribution d'une subvention à l'Association pour le Forum Social D'Aubervilliers

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L 1111-2, L1611-4, L 2313-1-1, L2251-3-1,

Vu le budget communal,

Considérant l'intérêt que la municipalité porte aux actions de l'Association Pour le Forum Social d'Aubervilliers ;

A l'unanimité.

DELIBERE :

DECIDE d'attribuer une subvention de 1 500 (mille cinq cents) euros à l' « Association Pour le Forum Social d'Aubervilliers ».

La dépense sera inscrite au budget communal à l'imputation n 306/6574/025/APFSA.

Pour le Maire

L'adjoint délégué

Reçu en Préfecture le : 12/07/2013

Publié le 11/07/2013

Certifié exécutoire le : 12/07/2013

Pour le Maire
L'Adjoint délégué